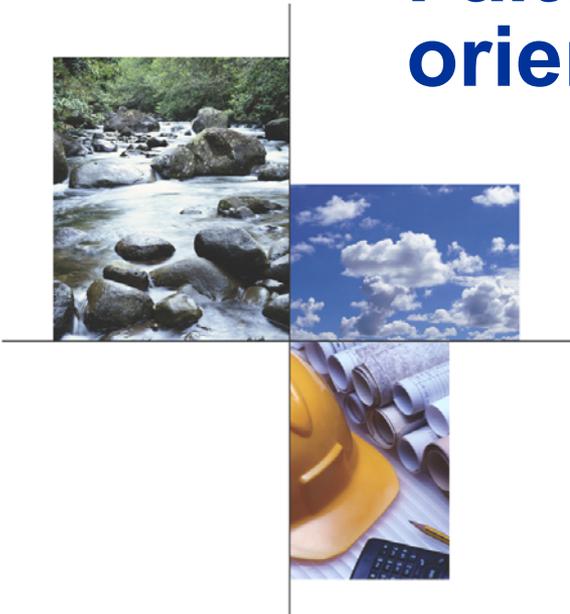




# Faits nouveaux et orientations futures



L'évolution de l'évaluation  
environnementale stratégique  
(EES) dans le processus  
décisionnel fédéral au Canada,  
1990-2004





## Exigences actuelles

---

- Les ministres *s'attendent* à ce que des EES soient effectuées lorsque deux conditions sont satisfaites :
  1. un projet est soumis à l'approbation d'un ministre en particulier ou du Cabinet; et
  2. la mise en œuvre du projet peut avoir des effets positifs ou négatifs importants sur l'environnement.
- Si les circonstances le justifient, il faut réaliser l'EES (p. ex. s'il existe de fortes préoccupations du public).
- Au Canada, l'EES s'applique au plus haut niveau de prise de décision (le Cabinet fédéral).



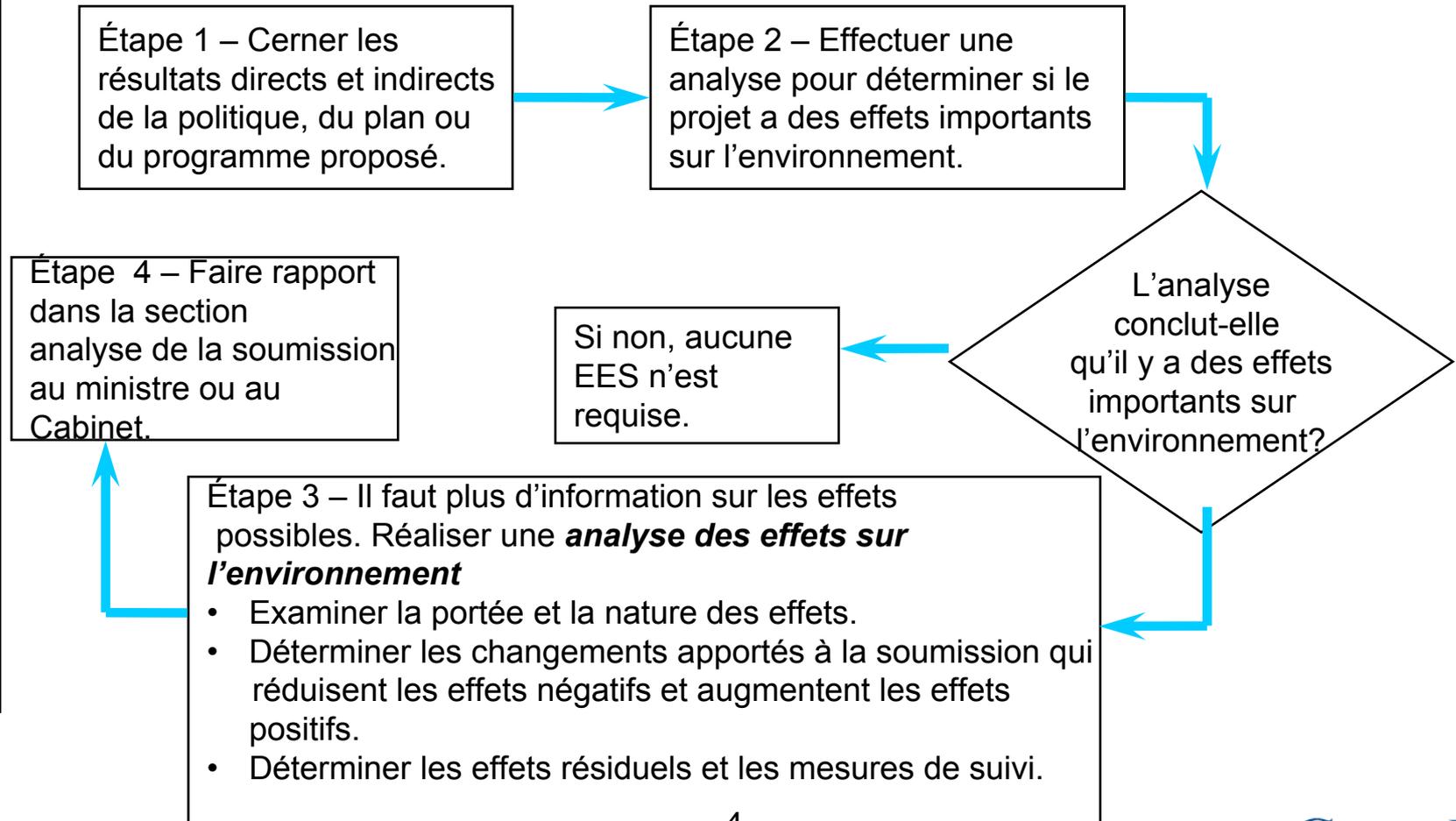
# Prise de décision intégrée

- Les décideurs à tous les niveaux doivent être en mesure d'intégrer les impératifs économiques, sociaux et environnementaux.
- L'EE et l'EES sont des outils importants qui permettent de s'assurer que les questions environnementales font l'objet de la même attention que les questions économiques et sociales.





# Processus





## Faits nouveaux

---

- Rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable (juin 2003)
- Modifications apportées à la directive du Cabinet visant à améliorer la transparence (octobre 2003)
- Atelier fédéral sur l'EES (mars 2004)
- Examen par le Comité consultatif de la réglementation du ministre (à venir)
- Vérification par le commissaire à l'environnement et au développement durable (septembre 2004)





# Atelier fédéral

---

- Axé sur quatre éléments :
  - Pratiques exemplaires
  - Défis à relever
  - Normes pour l'évaluation
  - Conditions à l'appui de l'évaluation environnementale stratégique





# Pratiques exemplaires pour l'analyse de l'EES

- Établissement de la portée de l'évaluation et définitions pertinentes
- Rôles et responsabilités clairement établies
- Processus internes courants d'établissement de rapports pour l'EES
- Collaboration au sein des organisations et entre les organisations
- Nécessité d'établir des lignes directrices
- Intégration au processus d'élaboration des politiques
- Attribution des ressources appropriées pour l'analyse
- Établir des liens dans le cadre de l'EES et les évaluations subséquentes au niveau du projet
- Centres d'expertise ministériels (dans la mesure du possible)
- Besoin d'obtenir l'engagement du public et des intervenants
- Établir des liens avec les obligations et les objectifs environnementaux existants
- Niveau approprié de détail/niveau approprié d'effort





## Problèmes à surmonter

---

- Manque de compréhension du lien qui existe entre l'EES et les évaluations au niveau du projet
- Manque de conscientisation
- Défis à relever pour rendre l'EES importante aux yeux des décideurs
- Confusion à propos du choix du moment
- Absence de lignes directrices ministérielles
- Manque de normes pour favoriser l'uniformité





# Normes d'évaluation

---

- Systèmes de suivi
- Clarté et précision
- Lignes directrices/outils ministériels officiels
- Des structures organisationnelles favorables doivent être en place
- Pratique uniforme
- Le niveau d'effort devrait être raisonnable/il faut offrir des conseils pour faciliter la prise de décisions à propos du niveau d'effort
- Liens avec des priorités plus générales en matière d'environnement et de développement durable
- Utilisation d'indicateurs environnementaux
- Critères environnementaux/limites claires
- Collaboration entre les organisations fédérales





## Conditions à l'appui de l'EES

---

- Les participants ont indiqué que les conditions ci-après viendraient appuyer la pratique de l'EE au sein du gouvernement :
  - Collaboration entre les intervenants
  - Liens avec les priorités gouvernementales/ministérielles
  - Impartialité/objectivité
  - Soutien des cadres supérieurs
  - Liens avec la gestion des risques
  - Justifications clairement énoncées
  - Orientations/appui
  - Intégration tôt dans le processus
  - Ressources
  - Bonne justification de l'utilité de l'EES





# Planifier le progrès – à l'échelle fédérale

- Améliorer les liens dans le cadre de l'EES et d'autres initiatives fédérales de gestion.
- Améliorer la qualité de l'information sur le rapport entre l'EES et le développement durable.
- Élaborer des pratiques exemplaires pour les procédures internes d'EES et les évaluations individuelles.
- Améliorer la qualité de l'information sur le rapport possible entre l'évaluation environnementale du projet et l'EES.
- Élaborer des conseils génériques sur la réalisation d'analyses préliminaires.
- Déployer des efforts de sensibilisation supplémentaires.
- Effectuer des recherches pour comparer les avantages de commencer une EES tôt et les avantages potentiels de réaliser des évaluations après le fait.

